

Des voix: Adoptée.

M. l'Orateur: Que ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: Ceux qui s'y opposent voudront bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les oui l'emportent. Je déclare la motion adoptée.

M. Knowles: Sur division.

M. l'Orateur: La motion est adoptée sur division.

(La motion est adoptée sur division et le bill, lu pour la 2^e fois, est déferé au comité permanent des bills d'intérêt privé.)

ALMA DOROTHY LINES ROBERTSON

M. H. W. Winkler (Lisgar) propose la 2^e lecture du bill n° 20 intitulé: Loi pour faire droit à Alma Dorothy Lines Robertson.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas exigé la mise aux voix sur la motion en vue de la deuxième lecture du bill précédent car j'espérais que le représentant de Lisgar reprendrait son attitude de mardi soir et consentirait à ce que le bill fût réservé. Je lui rappelle qu'il s'agit ici d'un autre bill dont la preuve ne nous a pas été soumise. Si l'on décide de réserver la mesure, nous pourrions étudier la suivante car les témoignages ont été distribués. Il y en a une foule d'autres dans la liste des bills à étudier ce soir. Je prie une fois de plus le représentant de Lisgar de réserver le bill à l'étude ainsi que les autres au sujet desquels nous n'avons pas de détails.

M. Winkler: Monsieur l'Orateur, on a soumis à la Chambre les témoignages se rapportant à chacun des bills à l'étude.

M. Knowles: On n'en a pas distribué le texte.

M. l'Orateur: Dois-je mettre la motion aux voix? Est-ce le bon vouloir de la Chambre d'adopter la motion?

M. Knowles: Sur division.

M. l'Orateur: Adopté sur division.

(La motion est adoptée sur division; le bill est lu pour la 2^e fois et déferé au comité permanent des bills privés.)

ERITA ETHEL ELLIOTT MORRIS

M. H. W. Winkler (Lisgar) propose la 2^e lecture du bill n° 21 intitulé: loi pour faire droit à Erita Ethel Elliott Morris.

[M. Knowles.]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je tiens à signaler que les éléments de preuve nous ont été communiqués à l'égard de cette cause et que je ne vois aucune raison de m'opposer à l'adoption du bill.

M. J. L. MacDougall (Vancouver-Burrard): Je ne veux pas intervenir dans la discussion, mais je fais remarquer que nous perdons énormément de temps si nous étudions chacun des bills séparément. Je ne parle ici qu'en mon nom personnel mais, étant donné que le député de Winnipeg-Nord-Centre consentirait à faire subir la deuxième lecture à 37 bills en bloc, j'estime que si nous adoptons sa proposition, nous pourrions disposer de 37 projets de loi à la fois tandis que nous ne pourrions en étudier que dix ou douze si nous les considérons séparément. J'engage le député de Lisgar à prendre note de la proposition du représentant de Winnipeg-Nord-Centre pour ce qui est de l'examen simultané de 37 de ces bills de divorce.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion en vue de la deuxième lecture du bill n° 21?

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: Adoptée sur division.

(La motion est adoptée sur division; le bill est lu pour la 2^e fois et déferé au comité permanent des bills d'intérêt privé.)

PHYLLIS JOAN CROSS COHEN

M. H. W. Winkler (Lisgar) propose la 2^e lecture du bill n° 21 intitulé: loi pour faire droit à Phyllis Joan Cross Cohen, également connue sous le nom de Phyllis Joan Cross Grosvenor.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, si l'honorable représentant de Lisgar n'a pas l'intention de proposer de réserver ce bill, qui est l'un de ceux au sujet desquels les députés n'ont pas reçu communication des témoignages, j'estime que je devrai présenter la motion qui s'impose. J'apprécie à sa juste valeur la proposition émanant de l'honorable représentant de Vancouver-Burrard (M. MacDougall). J'hésitais à agir car j'espérais que l'honorable représentant de Lisgar donnerait suite à cette proposition. S'il n'est pas disposé à le faire, je propose, monsieur l'Orateur, appuyé par l'honorable député de Selkirk (M. Bryce) que soit renvoyé à plus tard le débat sur la motion tendant à la deuxième lecture du bill n° 22.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à accepter cette motion?

M. Knowles: Adopté.

Des voix: Non.